

Avril 2015



Commune de
TOMBLAINE



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL



Sommaire

P. 3	Éditorial
P. 4	Vos élus
P. 5/8	Développement économique Nouveaux commerçants
P. 9/18	École - Enfance
P.19/20	Vie culturelle et festivités
P. 21	Sport
P. 22/23	Solidarité
P. 24/25	Les activités périscolaires
P. 26/27	Classes de neige 2015
P. 28/31	Environnement
P. 32/33	Cœur de Ville
P. 34/35	Logement
P. 36	Sécurité
P. 37	Citoyenneté - Le Conseil municipal d'enfants chez les Sapeurs-Pompiers
P. 37	Santé - Octobre rose
P. 38	Etat civil
P. 39	Tribune libre
P. 40/41	Festival " Aux Actes Citoyens "

Rédaction - documentation :

Mairie de Tomblaine

Responsable de la publication :

Hervé Féron

Crédits photos :

Mairie de Tomblaine
Service communication,
Alexandre Huet,
Muriel Rubert,
Henri Schmitz
Olivier Rambaut

Conception :

Service communication
Damla Aslan

Impression : BIALEC

Diffusion : 4100 exemplaires
Dépôt légal n°949
Préfecture de Meurthe-et-Moselle



Madame, Monsieur,

Depuis 2014, nous avons décalé l'édition de notre bulletin municipal qui reste semestriel et vous informe sur les évolutions de notre Ville. Tomblaine est en bonne santé comme vous pourrez le lire, un développement économique exceptionnel avec 21 nouveaux commerces ou entreprises et une augmentation de la population significative en 5 ans (+9,74%). C'est le résultat d'un long travail de valorisation de l'image de la commune pour la rendre agréable à vivre et attractive.

La tâche sera encore importante et longue, en particulier sur la ZAC qui est habitée progressivement mais sur laquelle la Communauté Urbaine tarde malheureusement à finaliser les infrastructures. Nous déplorons ces retards d'aménagements et soyez persuadés que nous mettons tout en œuvre pour que cela se concrétise rapidement. Aujourd'hui, l'éclairage public a été installé, les feux à l'intersection avec la route départementale RD2M et la rue Maria Deraismes sont provisoirement bloqués au rouge tant que la rue Maria Deraismes n'aura pas été terminée et ouverte à la circulation. Par contre, les piétons peuvent agir sur un bouton pour arrêter la circulation sur la route départementale et sécuriser leur traversée. Le parc, lui, prend forme mais il ne sera vraisemblablement pas ouvert au public avant début septembre pour permettre aux pelouses et végétaux de prendre leur place. Vous devriez voir une première partie de ce parc avec petit étang, promenade, jeux pour enfants, ouverte en septembre 2015 et la deuxième partie courant 2016.

Beaucoup d'autres projets ont été validés dans le cadre du budget 2015 parfaitement équilibré. Nous continuons à intervenir sur tous les quartiers pour un développement harmonieux de notre Ville.

Hervé FÉRON

Maire de Tomblaine

Député de Meurthe-et-Moselle

Le Maire

Hervé FERON

Député de Meurthe-et-Moselle,
Conseiller communautaire du Grand Nancy

Les adjoints

Jean-Pierre LAURENCY

1^{er} adjoint délégué à l'Urbanisme, aux Travaux, au Cadre de Vie et au Développement Durable.

Christiane DEFAUX

Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture.

Jean-Claude DUMAS

Adjoint délégué à la Politique de la Ville, au Logement et aux Sports.

Denise GUNDELWEIN

Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale.

Chantal GEORG

Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Vie Associative et aux Fêtes et Manifestations.

Alexandre HUET

Adjoint délégué au Commerce, au développement Économique, à la Communication et à la Citoyenneté.

Grégoire RUHLAND

Adjoint délégué aux Finances et au Développement Informatique.

Les Conseillers Municipaux,

Serge STRACH

Henri SCHMITZ

Gérard ALBERT

Mireille DAFFARA

Roselyne LEBOEUF

Raymond LAUMONT

Denis HOELTER

Christiane ROL

Brigitte MION

Emmanuel ROSINA

Hinde MAGADA, Conseillère Communautaire

Laurent GRANDGEORGE

Jamila OZDAS

Nouna SEHILI

Séréna STEPHAN

Théo DELMER

Johanna JACQUES-SEBASTIEN

Monique BONIN

Mariette KAROTSCH

Alexandre AUFFRET

Anthony RENAUD



Tomblaine, c'est aussi le développement économique

Depuis 2013 sur le site de l'aérodrome, 9 entreprises (plus de 20 emplois) se sont installées :

- ICARIUS (maintenance d'avions et de l'hélicoptère du SAMU),
- DRONAVIA (assemblage de drones),
- CFAD (centre de formation au pilotage de drones)
- SEGA,
- BARGE AVIATION, (assemblage d'U.L.M)
- HELI AIR CONCEPT (conception d'hélicoptères 2 places),
- FLY SECURITY (sécurité),
- LOR' N AIR (école de pilotage),
- Restaurant " LES TÊTES BRÛLEES ".

Par ailleurs, 2 autres restaurants se sont installés :

- « Resto Tomblaine », avenue de la Paix,
- le restaurant d'insertion « L'Entre-Deux », avenue de la Concorde, mis en place par le Grand Sauvoy et Regain 54 avec le soutien de la Ville de Tomblaine.

Au rond-point de la Fraternité, récemment, on a vu s'ouvrir un magasin de fleurs « Un jour, une fleur », un nouvel opticien « Les Grands Opticiens », un audioprothésiste « Les laboratoires de l'audition » ainsi qu'un magasin de dressings, placards, cuisines « intérieurs privés ». A noter que dans la galerie d'Auchan, un autre opticien s'est installé il y a quelques mois, « Atol », alors que « Prom'Optical » était déjà en place. Avenue de la Paix en 2014, c'est le Minigros Market qui a ouvert ses portes et « Diag'FM » qui est un bureau de diagnostic et d'ingénierie. Rue de la République, un nouveau salon de coiffure « Nisa Coiffure ». Rue Pierre Dac, une nouvelle entreprise de dératisation-désinsectisation et désinfection. Prochainement, l'entreprise Techniplafond s'installera avenue Eugène Pottier (le permis de construire est déposé).



Ce sont donc **21 nouveaux commerces ou entreprises** récemment installés à Tomblaine **et des dizaines d'emplois à la clé**. Bienvenue à tous ! Si l'on ajoute les commerces qui s'implanteront dans la ZAC dans les mois et années à venir et la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, place des Arts, qui ouvrira ses portes dans un an avec **19 professionnels de santé et un laboratoire d'analyses**, on constate une belle vitalité dans notre commune.

Économie - nouveaux commerçants

ATOL



Votre nouvel opticien Benoît FAISIEN vient de s'installer dans le centre commercial d'Auchan Tomblaine, avec son équipe. Ils vous proposent un grand choix de montures et sauront vous conseiller.

Centre commercial Auchan
Avenue Eugène Pottier
54510 Tomblaine

☎ 03 55 96 14 50

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h.

Minigros market



MiniGros Market vous accueille au 58 avenue de la Paix du mardi au samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h.

Des produits frais, surgelés, épicerie salée et sucrée, pains, boissons, hygiène, beauté et entretien vous sont proposés.

Diag fm - air fm



Un professionnel du bâtiment, à votre service : Thierry Million réalise tous vos diagnostics obligatoires pour la vente ou la location de vos biens immobiliers (performances thermiques, présence d'amiante, peinture au plomb et diagnostic électrique). Il peut vous conseiller en matière de déperdition de chaleur et en multi ventilation. Thierry vous apportera un conseil personnalisé.

Diag FM, Air FM
43 avenue de la Paix.

Resto tomblaine



Situé au 43 avenue de la Paix, le resto de Tomblaine vous accueille les après-midis dans son salon de thé. Vous pouvez aussi de 10 h à 22 h tous les jours, y déguster des sandwiches, kébabs, pizzas, grillades, mais aussi des spécialités orientales. Vous pouvez passer vos commandes au 03.83.18.29.11.

SOS PC Services

Dorian Corbioli, un nouvel auto-entrepreneur se déplace chez vous pour réparer vos ordinateurs, téléphones portables et tablettes.

SOS PC SERVICES
Dépannage PC Smartphone Tablette 24h/24 7j/7

DORIAN CORBIOLI

dorian.corbioli@gmail.com
N° SIRET 807 451 620 00015

19, Boulevard Jean Jaurès
54510 TOMBLAINE

06-52-50-11-32

Un jour, une fleur



Une nouvelle boutique dédiée aux fleurs et aux objets de décoration tendance, vient tout juste d'ouvrir boulevard Jean Jaurès. Parmi toutes ces fleurs, Céline et toute son équipe, Suzy et Roxanne sont à votre disposition pour vous conseiller et vous composer de magnifiques bouquets multicolores.

68 boulevard Jean Jaurès - ☎ : 09.52.23.81.81

Ouvert du mardi au vendredi

9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h 00

Le samedi : de 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h 30

Le dimanche de 9 h 30 à 13 h .

Grands Opticiens



Elodie Pereira vient d'ouvrir il y a tout juste quelques mois un établissement spécialisé dans l'optique. Vous pourrez y retrouver un large choix de montures et un conseil personnalisé.

Les Grands Opticiens

68 boulevard Jean Jaurès - ☎ 03 83 30 38 28

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 19 h, le jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h.

Nisa Coiffure



NISA, un nouvel institut de coiffure et d'esthétique a ouvert ses portes dans le centre de Tomblaine. Il vous propose tous les soins liés à la coiffure (shampooing, coupe, brushing, lissage et extensions de mèches). Mais aussi tous les soins liés à l'esthétique (épilation, soins du corps, du visage, beauté du regard, manucure et maquillage).

7 avenue de la République - ouvert du mardi au samedi de 9 h à 20 h (non-stop)

☎ : 09 50 31 66 01.

RESTAURANT " LES TÊTES BRULÉES "



Situé à l'aérodrome de Tomblaine, le restaurant " les têtes brulées " rend hommage à la fameuse série américaine du même nom dans son décor atypique. Vous pouvez y retrouver une cuisine traditionnelle et de qualité avec des produits du marché. Chaque jour, le chef vous propose un plat du jour différent pour 8,50 € et différentes formules.

Restaurant les Têtes brulées ouvert tous les midis, Avenue Nelson Mandela

54510 Tomblaine

☎ 03.83.30.72.28.



Claude Bonini

21, rue Pierre Dac
54510 Tomblaine

06 85 41 73 05

T 03 83 29 15 92

F 09 71 70 55 67

c.bonini@sn54.fr

Tomblainois depuis 2002, Monsieur Bonini vient de créer une entreprise de dératisation, désinsectisation et désinfection.

Intérieurs Privés

Intérieurs privés, une nouvelle adresse. Spécialistes depuis plus de 20 ans dans la conception et l'aménagement sur-mesure de vos intérieurs, Edith et Denis Compagnon se sont installés à Tomblaine.

Dans leur superbe showroom intimiste aux allures de boutique cosy, ils vous accueilleront pour réinventer votre espace de vie à votre image.

Pour les trouver, c'est facile, cette nouvelle boutique spécialiste du rangement est située au premier étage du nouveau pôle commercial au rond-point de la Fraternité à Tomblaine. 68, boulevard Jean-Jaurès.

Tel : 03 83 29 79 98

www.intérieurs-privés.com

Parking gratuit

Horaires d'ouverture : 9 h 30 -12 h et 14 h -18 h 30 du mardi au samedi et sur rendez-vous.



Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux commerçants

La boutique du Coiffeur, une entreprise, un concept



Depuis sa création en 1988, cette entreprise est spécialisée sur la distribution de produits professionnels de coiffure à destination des professionnels mais aussi des particuliers. La 1^{ère} boutique a vu le jour en 2007, à Tomblaine. A ce jour, elle compte une soixantaine de boutiques, réparties essentiellement sur la moitié nord de la France, le Luxembourg, la Suisse et elle ne compte pas s'arrêter là. D'autres boutiques verront le jour en 2015. Tous les vendeurs sont titulaires d'un diplôme en coiffure, ils vous renseignent et conseillent sur les différents produits. Au fur et à mesure des années, le concept se diversifie pour

répondre aux besoins et aux attentes d'une clientèle exigeante.

La boutique du Coiffeur a intégré dans son catalogue des produits d'esthétique, de maquillage et de stylisme des ongles et des mains. Les équipes de vente sont formées régulièrement afin d'apporter à la clientèle la garantie de conseils fiables et personnalisés. Une centrale d'achat permet également d'offrir à cette clientèle un choix de produits très vaste : plus de 8000 références de produits et matériels sont disponibles en libre-service et sur le catalogue en ligne qui fonctionne également très bien.

Une PME en devenir.

Avec plus de 220 salariés répartis en France, Luxembourg et Suisse, son activité ne cesse de s'accroître. En mars 2015, la 61^{ème} boutique a été ouverte.

Le siège de l'entreprise est situé rue Salvador Allende à Tomblaine où travaillent plus de 60 personnes (conception, choix des produits, à la préparation des commandes, la gestion des stocks, services administratifs etc...).

La Boutique du Coiffeur a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros H.T. et 3 millions d'euros H.T. à l'exportation.

Le P.D.G., Roland TARRENTA, Tomblainois depuis sa plus tendre enfance, met une priorité à l'embauche de personnel habitant sur la commune.

Signature du PEDT



Le 10 novembre 2014, le Projet Educatif de Territoire de Tomblaine était officiellement signé par Hervé Féron, Député-Maire, Raphaël Bartolt, Préfet de Meurthe-et-Moselle, et Philippe Picoche, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Fruit d'un travail de plusieurs mois des services de la commune, c'est un gage de qualité quant aux activités périscolaires qui sont proposées aux élèves des écoles de Tomblaine.

Monsieur PICOCHÉ Philippe (Inspecteur d'Académie) a qualifié le projet éducatif territorial de Tomblaine de « réalisation de qualité avec une réelle prise en compte de l'enfant au sein de la réflexion ».

Les activités périscolaires (TAPS)



Dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant, la municipalité, en étroite collaboration avec les enseignants, les parents, les élus et les animateurs qualifiés, a mis en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, des activités périscolaires de qualité. Dans chacun des groupes scolaires, les activités proposées se déclinent autour de 4 grands axes : le sport, la culture (musique, arts plastiques), la citoyenneté et les jeux éducatifs et de société dans le respect des attentes de chaque enfant.

A la fin du 1^{er} trimestre, à la veille des vacances de Noël, trois réunions ont été proposées aux parents pour les trois groupes scolaires. Ce temps d'évaluation a permis d'échanger avec les parents qui sont unanimes pour reconnaître la qualité des activités proposées à leurs enfants.

Et désormais, à chaque fin de trimestre, il sera distribué « la feuille de chou du Péri' » qui relate en photos ces activités pour en rendre compte à tous les parents d'élèves.



Spectacle scolaire avec Greg Zlap



La municipalité offre à tous les élèves des écoles élémentaires de Tomblaine, 3 spectacles par an.

Ainsi, en novembre nous avons eu le plaisir d'accueillir avec ses musiciens : Greg Zlap, harmoniciste de renom, qui accompagne entre autres en concert Johnny Hallyday ou Vladimir Cosma.

Pour préparer le concert offert aux élèves des écoles élémentaires, chaque enfant s'est vu offrir un harmonica.

Un mois avant le concert, Greg Zlap a animé avec les enseignants et les animateurs municipaux une séance de familiarisation à l'harmonica et d'initiation grâce à un CD et un livret méthodologique qui ont permis une approche pédagogique dans les classes.

Les 532 enfants ont été invités à venir au spectacle le jeudi 13 novembre, tous munis de leurs harmonicas. Ce fut une explosion de joie, une ambiance de concert, un temps de pédagogie, de musique... et parfois aussi un grand bazar ! Bref, une vraie fête.



Élections du Conseil municipal d'enfants

Douze nouveaux conseillers de CM1 et CM2 ont été élus le 2 avril dernier pour siéger durant deux ans au sein du Conseil municipal d'enfants.

A 14 h, 155 élèves de CM1 et CM2 des trois écoles élémentaires, Jules Ferry, Badinter et Brossolette ont participé au vote en présence de leurs enseignants. Ils se sont prêtés aux règles comme dans de vraies élections, ils ont reçu une carte d'électeur avec une liste de candidats et une enveloppe, ils ont voté dans l'isoloir et ont signé une feuille d'émargement.

A 15 h, le dépouillement a eu lieu en présence des adjoints au maire.

Jean-Claude Dumas, adjoint délégué à la Politique de la Ville, a annoncé les 12 enfants élus, les 6 filles et les 6 garçons qui ont obtenu le plus de voix.

Un grand bravo aux nouveaux élus pour leur courage et leur engagement.



Lyna Shayma Tao Antoine



Inauguration des écoles maternelle et élémentaire Elisabeth et Robert Badinter en présence de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et de Madame Elisabeth Badinter à Tomblaine jeudi 30 avril 2015



Quartier "Cœur de Ville" avant/après



Le quartier Jartom à Tomblaine était une Zone Urbaine Sensible. Les deux écoles : maternelle La Paix-Langevin et élémentaire Langevin-La Paix étaient vétustes, en mauvais état, peu fonctionnelles, devenues tristes.

Le Projet de Rénovation Urbaine a été une opportunité formidable pour envisager une démolition-reconstruction en bénéficiant du soutien de l'Etat, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'Europe (fonds FEDER) sans quoi rien n'aurait été possible.

Dès le début, ce projet a été partagé avec les habitants, les parents, les enfants et surtout les enseignants. Il s'agissait de penser ensemble l'école de demain en partageant une vraie ambition pour les enfants de Tomblaine, parce que :

"Le progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux".

Albert Einstein



Ecole Elisabeth et Robert Badinter avant/après



→ Elisabeth et Robert Badinter

A l'endroit où des immeubles ont été démolis, une place est née : la Place des Arts est progressivement aménagée, végétalisée et des œuvres d'art contemporain y sont installées. A l'époque où la prestigieuse Place Stanislas était restaurée à Nancy, il avait été demandé au maire de Nancy que des anciens pavés de la Place Stanislas soient offerts à Tomblaine, en ajoutant avec un brin de malice que "c'était alors un peu du Siècle des Lumières que l'on transportait en banlieue !".

C'est ainsi que depuis, 120 mètres carrés d'anciens pavés de la Place Stanislas constituent une placette bordée d'un arbre et de bancs au milieu de la Place des Arts.

Face à cette placette, une fresque monumentale en relief avait été réalisée par une artiste, Martine Sauvageot, avec les élèves de CM1 de l'école La Paix-Langevin. Cette fresque accrochée à la façade de l'école représentait Voltaire et Emilie du Châtelet, un grand livre les réunit, sur lequel on peut lire deux phrases "Plus les hommes seront éclairés et plus ils seront libres" et "On n'est heureux que par des goûts et des passions satisfaites".

C'est avec les deux enseignantes Madame Paul et Madame Brouillet que nous avons choisi Emilie du Châtelet et Voltaire. Il nous est apparu comme une évidence de solliciter Elisabeth Badinter pour inaugurer une fresque représentant Emilie du Châtelet. Ce jour-là reste mémorable à Tomblaine et en particulier lorsque le voile tiré par Elisabeth Badinter et les enfants découvrit lentement la fresque sous les yeux admiratifs du public : cette école et ses élèves étaient placés désormais sous le regard bienveillant de Voltaire et Emilie du Châtelet.



Quelques années plus tard, la fresque abîmée par le temps a été déposée, restaurée puis photographiée. L'école a été démolie, puis reconstruite et sur la façade du gymnase scolaire flambant neuf, s'expose à nouveau la photo de la fresque.

Il fallait donner un nom à cette nouvelle école. En référence aux valeurs humanistes et au progrès, nous avons pensé la nommer école "Elisabeth et Robert Badinter". L'autorisation a d'abord été demandée à Elisabeth et Robert Badinter, la réponse fut immédiate et enthousiaste.

Les avis des enseignants, des parents d'élèves, puis du Conseil Municipal ont été requis. La réponse a été chaque fois positive et unanime.

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ



L'école est un lieu de formation à la citoyenneté et dans ce quartier où tout est à reconstruire, il nous a semblé essentiel que sur le fronton de l'école, on puisse lire le triptyque des valeurs républicaines.



Sur le perron séparant l'école maternelle de l'école élémentaire, une fresque a été réalisée par Guillaume Cochinaire. Cet artiste-peintre de 28 ans a été choisi pour son projet, mais aussi parce qu'il a été élève en école maternelle de l'actuelle directrice de l'école maternelle Elisabeth et Robert Badinter ... une façon comme une autre de retourner à l'école.



Une école en couleur



L'école devait être gaie, belle et fonctionnelle, une école en couleur, à l'extérieur comme à l'intérieur.

A l'époque, on avait suggéré "une école smarties, qui fasse saliver, qui donne envie d'aller à l'école". Récemment, un enfant a ajouté "et maintenant, ça donne envie d'y rester !".

Pour l'architecte Bertrand de Mijolla, la tâche était complexe, il s'agissait de rénover la moitié de l'ancienne école élémentaire, de l'étendre sur une deuxième phase neuve, en adaptant les locaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le projet consistait aussi en la démolition d'une partie de l'école élémentaire et de l'école maternelle pour reconstruire une école maternelle neuve.



Intérieur

Extérieur

➔ A toutes les étapes du projet les enseignants ont été associés. Les deux directeurs d'école ont été intégrés au jury de concours d'architectes.

Nous l'avons souhaité, nous l'avons réalisé

- Les entrées des deux écoles devaient être très proches : pour qu'un parent puisse conduire ses deux enfants, celui qui est au CP et celui qui est en maternelle jusqu'à la porte de l'école, pour qu'il puisse voir entrer dans l'école élémentaire celui qui est au CP, tout en accompagnant le plus petit dans l'école maternelle.
- Il fallait que toutes les classes du rez-de-chaussée soient pourvues de portes donnant directement accès à l'extérieur. Cela peut permettre d'aller en récréation directement et cela peut permettre à certaines classes de maternelle de sortir directement sur la Place des Arts. C'est pour cela qu'un petit square est aménagé juste en face de l'école, pour que les parents puissent s'asseoir en attendant leurs enfants, pour que les petits puissent jouer, pour que les enfants qui sortent ne se précipitent pas vers la rue.
- Les toilettes, les circulations, les couloirs sont vastes, lumineux et fonctionnels.
- Il ne devait pas y avoir de classes numérotées, mais des classes de couleur, une classe bleue, une classe verte, une classe jaune, ...



- Le traitement acoustique de chaque classe a été parfaitement pensé. Pour cela, les plafonds ne sont pas plats, ils sont "en formes".



- Chaque classe dans l'école élémentaire est dotée d'un tableau interactif, dans l'école maternelle, ce sont des écrans vidéo et projecteur-vidéo dans la salle de motricité.



- Un magnifique gymnase scolaire a été créé qui permet entre autres de pratiquer le basket, le handball, la gymnastique sportive ...



- La BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) est spacieuse, largement vitrée. Elle bénéficie d'une vue superbe sur la Place des Arts. Une paroi amovible permet d'en faire deux salles de travail.



- Les bâtiments sont aux normes RT 2015, certaines toitures sont végétalisées et l'eau de pluie est récupérée, avec poteaux et plafonds en bois, chaudières à condensation, isolations extérieures, ...
- L'école élémentaire n'avait pas de préau extérieur, il y en a désormais deux.
- Dans l'école maternelle, chaque salle de classe est pourvue d'une petite pièce vestiaire et d'une salle de repos.
- Deux grandes salles de motricité ont été prévues dans la maternelle.



Le coût total de la restructuration du Groupe Scolaire est de **4.250.000 €**

L'Etat a participé pour 52,02 % : **2.210.979 €**

- ANRU	282.300 €
- Plan de relance	689.700 €
- FEDER	70.000 €
- CNDS	120.000 €
- Réserve Parlementaire	5.000 €
- DETR 2011	131.479 €
- DETR 2013	262.500 €
- FCTVA	650.000 €

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a participé pour 7,96 % : **338.200 €**

- Conseil Général → ANRU	188.200 €
- Conseil Général → Développement Urbain	150.000 €

La ville de Tomblaine : 40, 02 % : **1.700.821 €**

A Tomblaine, l'école est une priorité

→ Toutes les écoles élémentaires sont des écoles numériques :

- Toutes les classes sont dotées d'un tableau interactif en plus du tableau traditionnel.
- Des meubles mobiles permettent l'utilisation d'ordinateurs portables en réseau. L'enseignant peut travailler avec un groupe d'enfants en intervenant depuis son ordinateur sur celui de chaque enfant.

→ Toutes les classes sont dotées de mobiliers neufs, réglables et adaptables à la morphologie de l'enfant.



→ A Tomblaine :

- Tous les enfants de Tomblaine savent skier car tous les élèves de CM2 partent 19 jours en classe de neige.
- Tous les enfants savent nager car ils fréquentent tous régulièrement la piscine.
- Tous les élèves font pendant leur scolarité un cycle "Canoë-Kayak".
- Tous les élèves font pendant leur scolarité un cycle "Golf".
- Tous les enfants dans toutes les classes des écoles élémentaires suivent des cours de gymnastique sportive donnés par une monitrice employée municipale diplômée d'Etat (le club local forme régulièrement des champions de Lorraine ou des champions de France).
- Pendant toute leur scolarité en école élémentaire, un spectacle par trimestre de théâtre, danse, musique est offert gratuitement à tous les élèves.
- Un bus municipal est à disposition, le transport pour les sorties scolaires est ainsi gratuit.
- Chaque année à Noël, un superbe livre est offert à chacun des élèves des écoles. Tous les élèves de CM2 reçoivent un dictionnaire qui pourra servir à toute la famille. Résultat : une famille sur deux a sa carte à la bibliothèque municipale, dont la marraine est Edmonde Charles-Roux.
- La restauration municipale pour tous propose des produits frais tous les jours, un repas bio par semaine. Le tout préparé par les personnels municipaux dans une démarche de qualité.



Avec le centre de loisirs, les temps d'accueil périscolaire, le Conseil Municipal d'Enfants, l'Ecole Publique, Tomblaine est "Ville amie des enfants".



avec le soutien de



Le Rendez-Vous des Moutards : un vieux de 10 ans !

Le Théâtre en Kit est hébergé en permanence par la Ville de Tomblaine au Théâtre de la Source situé rue Lamartine. Dans le jargon théâtral, on appelle cela « être en résidence ». Ce bâtiment, qui a été tour à tour une Salle des Fêtes, une école puis un Foyer des Jeunes et d'Education Populaire, a été complètement rénové en 2001 et transformé en un petit théâtre dont beaucoup disent que s'il est petit, c'est un des plus beaux et des plus fonctionnels de la Région.

Le Théâtre en Kit est bien connu des Tomblainois et des amoureux du théâtre dans toute la région Lorraine. C'est une troupe professionnelle qui a toujours créé des spectacles pour adultes ou des spectacles pour enfants. A Tomblaine, il y avait le Festival « Aux Actes Citoyens » et il manquait sur l'agglomération un vrai festival pensé pour les petits qui propose dans la diversité des spectacles accessibles à tout public. Le Théâtre en Kit a donc créé le « Rendez-Vous des Moutards » qui s'étale sur plusieurs mois d'hiver chaque année



depuis 10 ans. A cette occasion, le Théâtre en Kit invite d'autres compagnies mais lui-même propose également en milieu scolaire très régulièrement des spectacles. Fréquemment, le Théâtre en Kit présente ses nouvelles productions au Festival d'Avignon. La nouvelle création pour enfants, très fraîche, esthétique et poétique, s'intitule « Lola fait son numéro ».

Au mois de décembre 2014, le Théâtre en Kit a donc fêté le 10^{ème} anniversaire du « Rendez-vous des Moutards ». L'occasion était belle pour évaluer l'incroyable dynamique que le Théâtre en Kit a apportée à Tomblaine au Théâtre de la Source.



En 10 ans, de 2005 à 2015, le « Rendez-vous des Moutards » a accueilli 21.580 spectateurs, ce qui est énorme étant donné la petite capacité de la salle. Le Théâtre de la Source a, lui, accueilli 54.580 personnes dans le cadre du « Rendez-vous des Moutards », des opérations scolaires, des ateliers du Théâtre en Kit, des compagnies qui viennent ponctuellement répéter, des spectacles adultes, voire même des spectacles produits au Théâtre de la Source dans le cadre de « Aux Actes Citoyens ». Comme quoi, le Théâtre en Kit est une chance pour Tomblaine !

Salon " Automne des Arts " 18^{ème} édition



C'est un grand moment annuel dans la vie culturelle de Tomblaine: ambiance, richesse des échanges entre les artistes et les visiteurs, découverte de techniques étonnantes proposées par 85 exposants.

Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël de Tomblaine, qui a eu lieu les 29 et 30 novembre 2014, a rencontré cette année encore un vif succès. Le nombre d'exposants va croissant : si on comptait 27 participants en 2013, ce sont près de 40 exposants (dont 16 Tomblainois) qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Les visiteurs, toujours très nombreux, y ont trouvé leur bonheur parmi des produits artisanaux, décoratifs et alimentaires, d'une grande qualité, qui font le charme de Noël.



Le char de St Nicolas fait son cirque



Pour cette année 2014, la thématique de la St Nicolas dans la Communauté Urbaine était les arts du cirque.

Les services techniques municipaux ont fait un formidable travail sous l'impulsion de Roger Barba, Pascal Colin et Théo, le jeune stagiaire dans la réalisation du char de Tomblaine.

Comme chaque année, ils ont su nous émerveiller par leur imagination et par leur savoir-faire. Le char de Tomblaine a fait référence au cirque du Soleil.

Un sportif à l'honneur



Alban Triponel est arrivé dans notre Région en 2012, suite à une mutation professionnelle. Marié et papa d'une petite fille Elyne, il habite Tomblaine depuis 2013. Monsieur Triponel est passionné de sports, il pratique régulièrement en compétition le cyclisme sur route, il est champion de France sur route du Ministère de la Justice. Il pratique aussi la course à pied et participe à des duatlons régionaux (course à pied/cyclisme/course à pied). Mais Monsieur Triponel pratique aussi le floorball en niveau national, il s'agit de hockey en salle. Il fait partie de l'équipe de France de floorball.

Pour ses 30 ans, Monsieur Triponel s'était fixé pour objectif de courir le marathon de Paris (42 km de course à pied !), il a terminé 1350^{ème} sur 54000 (au départ) en 3h 02min et 55 sec. Le Conseil Municipal a souhaité encourager ce sportif de haut-niveau tomblainois en participant à ses frais et en lui offrant un tee-shirt de course floqué « Ville de Tomblaine » qui lui a été remis symboliquement le jour du Conseil Municipal du 28 janvier dernier. Tomblaine, désormais, sera attentive aux résultats d'Alban Triponel.

Hinde Magada : Madame la Présidente



Hinde Magada est Présidente du club local de football, le GSAT, depuis septembre 2013. Il est très rare et donc particulièrement précieux qu'une femme accède à cette responsabilité dans le milieu du football. 6 femmes seulement pour le district de Meurthe-et-Moselle sont Présidentes de clubs.

Dans un milieu historiquement très masculin et pas toujours très simple à gérer, c'est particulièrement courageux. Mais le sourire de Hinde, ses compétences et sa détermination lui permettent de s'imposer en douceur. Hinde est très fière de représenter son club, elle essaie d'assister à tous les tournois pour encourager les joueurs. Le GSAT compte 200 adhérents répartis dans une dizaine d'équipes. Certes, l'équipe seniors cette année n'a pas obtenu les résultats attendus mais le club est en reconstruction et les très nombreux jeunes sont une pépinière d'espoirs sous l'œil bienveillant de la Présidente Hinde Magada.

Basket féminin au top !



Le club de basket de l'ASPTT Nancy-Tomblaine, présidé par Olivier Rambaut, directeur de l'école élémentaire Brossolette, peut s'enorgueillir de posséder une équipe féminine exceptionnelle. En effet, celle-ci évolue au niveau Pré-National. Depuis le début de la saison, elle a gagné la totalité de ses matches, réalisant la plupart du temps des « cartons mémorables », à tel point qu'elle est actuellement la meilleure équipe de France en Pré-National pour ce qui concerne le panier-averagé (différence de points entre les paniers marqués et les paniers encaissés). Cette équipe féminine, aussi sympathique qu'explosive, ne ratera pas la première marche qui la conduira tout droit au niveau National et Tomblaine sera ainsi représentée en championnat de France.

Solidarité

Madeleine BENOIT vient de fêter ses 100 ans !



Entourée de sa famille et de ses proches, c'est avec un grand sourire et une certaine émotion que Madeleine BENOIT a fêté ses 100 ans le vendredi 7 novembre 2014. À cette occasion, Hervé FERON accompagnée de Denise GUNDELWEIN, adjointe au maire lui a offert un magnifique bouquet de fleurs accompagné d'un colis de petites douceurs.

Née le 7 novembre 1914 à Nancy, Madeleine a eu une enfance et une adolescence pas toujours faciles. A l'âge de 19 ans, elle épousa Roger BENOIT, en 1933, de cette union est née une fille unique, Jeannine. Le cercle familial s'agrandit de 4 petits-enfants (Pascal, Patricia, Thierry et Stéphane), de 8 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Avec Roger son époux, elle tiendra un magasin d'alimentation au Placieux à Nancy, puis un bureau de Tabac / Presse à Vandoeuvre. En 1974, le couple décide d'ouvrir une droguerie à Tomblaine, avenue de la République, qu'ils tiendront jusqu'à leur retraite. Comme la vie Tomblainoise leur plaisait énormément, ils décident d'y acheter une petite maison.

A ce jour Madeleine y réside toujours, sous l'œil bienveillant de ses voisins qui lui rendent gentiment de nombreux services.

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et une bonne santé longtemps !

Tomblaine est fière de compter parmi ses habitants une centenaire aussi dynamique et sympathique que Madeleine.

Repas de Noël et de nouvel an au Foyer Marcel Grandclerc

Le 23 décembre au soir et le 30 décembre à midi, le Foyer Marcel Grandclerc a revêtu ses habits de fête. En effet, les repas de Noël et de Nouvel An organisés par la Ville de Tomblaine sont chaque année l'occasion pour les résidents de réunir leur famille et leurs amis avec 24 heures d'avance. L'ambiance était au rendez-vous : dès que la musique de l'orchestre retentit, les danseurs sont sur la piste !

Le menu préparé par le service de restauration municipale a, par sa grande qualité, ravi l'ensemble des invités. Tout le personnel municipal s'investit pour rendre ces moments conviviaux et mémorables !

Ces événements sont particulièrement importants pour lutter contre l'isolement, en consolidant toujours la solidarité et le lien social dans notre Ville.



Personnes âgées de toutes origines

Dans notre Ville vivent aussi des personnes âgées d'origine étrangère. Nous les rencontrons, nous les côtoyons mais nous les connaissons souvent trop peu. Ces personnes participent très rarement aux activités proposées pour les anciens de la commune. C'est pourquoi nous avons imaginé organiser une soirée festive pour les personnes âgées de toutes origines, de toutes nationalités, française comme étrangères.



La formule très simple consistait à organiser à l'Espace Jean Jaurès le 26 novembre 2014 un grand repas à partager en musique. L'objectif était simplement la convivialité.

Cette soirée, d'un avis unanime, a été une grande réussite. Un couscous géant avait été préparé dans les règles de l'art par Fatima Sehili, Habiba Boulfefel, Ouardia Messadene et Madame Khaiti, et des gâteaux confectionnés par les uns et les autres accompagnaient le thé traditionnel. Une centaine de participants, des tables où l'on faisait connaissance et l'orchestre Tzyganiky qui nous a emmenés pour un voyage très international en musique. Cette initiative, ouverte à toutes et à tous, est à coup sûr à renouveler.

Les activités periscolaires





Classes de neige 2015





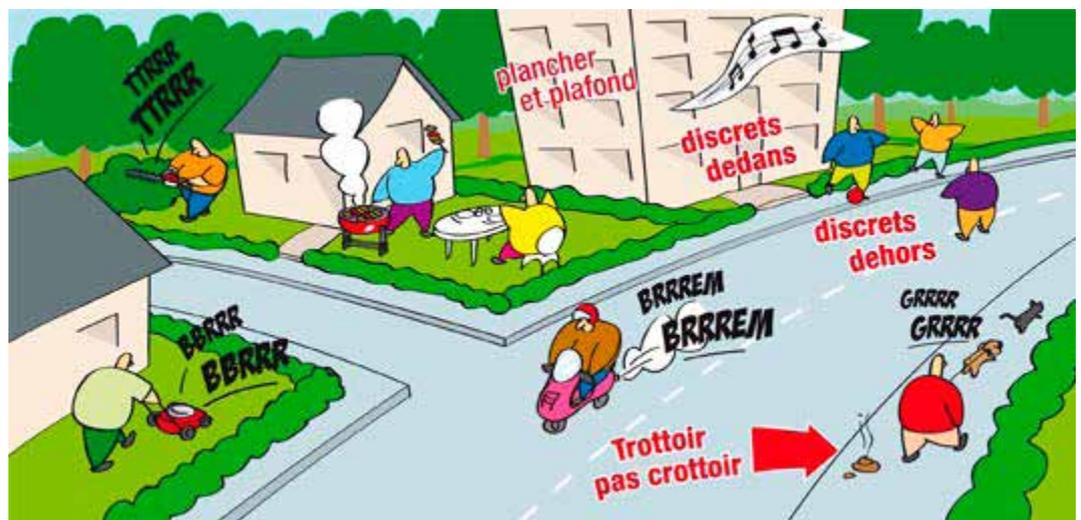
Bien vivre ensemble

Les conflits de voisinage peuvent être de diverses origines. Le plus souvent ceux-ci sont liés à des comportements ressentis comme irrespectueux de sa tranquillité et de son environnement.

C'est par exemple, le bruit (chocs des talons sur le parquet supérieur, musique ou télé trop fort, travaux de percement, de tonte ...), les odeurs et émanations de fumées (barbecue, cuisine, brûlage...), les déchets (poubelle laissée sur le palier ou posée à côté des containers), les miettes et mégots de cigarette (jetés depuis le balcon...) les stationnements intempestifs (trottoirs, espaces verts, entrées d'immeuble, voiture tampon...)

Il n'est pas toujours évident de vivre en collectivité. Pourtant, le respect des réglementations et des lois, l'observation de quelques règles toutes simples et de bon sens permettent souvent d'améliorer le **"bien vivre ensemble"**.

Enfin, en cas de "conflit" de voisinage, le dialogue est toujours à privilégier. Une explication calme et courtoise des faits entre voisins permet dans de nombreux cas, de régler le problème.



Quelques rappels réglementaires, législatifs et de bon sens

Le règlement sanitaire départemental

1) Les bruits de voisinage

Art 2 : Sur les voies publiques... sont interdits les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif,

Art 3 : les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée par les bruits émanant notamment des télévisions, appareils HI-FI, instruments de musique, appareils ménagers...

Art 6 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses...) ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8 h à 20 h**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Art 7 : les propriétaires d'animaux, quels qu'ils soient, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

2) Les animaux sauvages

Art 120 : Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures diverses en tout lieu public pour nourrir les animaux errants ou les pigeons, et par voie de conséquence, les rongeurs...



Le code de la route

Il est bien entendu à respecter par tous. Pourtant, il est des comportements qui perturbent fortement la vie de chacun et parfois mettent en danger celle-ci, c'est le non respect des règles du stationnement :



- Sur trottoirs empêchant la libre circulation des personnes à mobilité réduite ou obligeant les mamans avec poussettes à descendre sur la route,
- Devant les entrées d'immeubles interdisant toute intervention des services de secours (ambulances, Sapeurs Pompiers)
- Dans les espaces verts, détruisant le travail des services municipaux...

Rappel sur le stationnement abusif.

L'article R417-12 du CDR précise : "est considéré comme abusif, le stationnement d'un véhicule... pendant une durée excédant 7 jours..." Cette situation est passible d'une amende de deuxième classe et d'une mise en fourrière du véhicule.

Le bon sens

Déchets ménagers :

A mettre dans les containers prévus à cet effet / Faire l'effort de déchirer les cartons.

Ne pas se servir des containers semi-enterrés comme dépôt d'hétérogènes, ceux-ci sont à amener en déchetterie.

Vous changez d'électroménager ou de meubles : demandez la reprise de vos anciens appareils ou mobiliers par le vendeur. **Dans votre facture vous payez une taxe pour cela.** Si vous louez une camionnette pour enlèvement par vos soins : faites un détour au retour par la déchetterie.



Un exemple d'incivilité.

Tri déchets ménagers

« **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas** »

Le Grenelle de l'environnement impose aux collectivités de mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre fin 2015, 45% de recyclage de nos déchets et une diminution de 5 kg par an et par habitant de production d'ordures ménagères.

Le tri

Pour les emballages recyclables (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartonnettes), il existe actuellement sur la commune, 2 types de tris complémentaires :

- Un ramassage au porte à porte sur certains quartiers d'habitat pavillonnaire et des containers semi enterrés sur les secteurs d'habitat collectif (rues Jules Guesde, Jean Moulin, Jean Ferrat, C Desmoulins, avenue de la Paix).

Pour le verre et le papier :

- Des points d'apport volontaire (PAV).

Ces PAV au nombre de 11 se composent de :

- 6 PAV aériens (Rues Lamartine, Voltaire, Macé, Danton, Bois la Dame, parking Auchan)
- 2 PAV semi enterrés (HLM Paix, Diderot)
- 2 PAV enterrés (rue Nouvelle, Parking du Lido)

ainsi il a été collecté en 2013 :

- 173 Tonnes de papier soit environ 22 Kg/habitant,
- 181 Tonnes de verre soit environ 23 Kg/habitant, les moyennes nationales étant respectivement de 28 et 30 Kg/habitant.

Il y a donc encore des efforts à faire sachant qu'une des raisons identifiées expliquant cet écart est le manque de proximité des PAV.

Une étude en cours avec la CUGN qui a la compétence de la gestion des déchets ménagers démontre qu'il faudrait quelques points supplémentaires sur la Commune pour améliorer ce dispositif.

Sachez que nous sommes très attentifs aux positionnements choisis évitant toute gêne aux habitations voisines.

Prévisions : Bd de l'avenir (parking vers turbine), Bld Tolstoï (face Terrasses de la Meurthe) place Paul Bert (endroit à définir uniquement papier), parking Lidl (en négociation)...

A NOTER : Des essais sont actuellement en cours avec la société Ecotextile Insertion Lorraine et la CUGN pour la collecte et la valorisation des textiles.

4 containers sont aujourd'hui en test sur la commune (Voltaire, Lamartine, Macé, Bois la Dame).



Bordant la future entrée principale de la ZAC du Bois la Dame par la rue Maria Deraismes, trois parcs d'une superficie de 21 600 m² commencent à prendre forme.

Les clôtures garantissant la sécurité de nuit sont installées et les 3 étangs chargés de la régularisation des eaux de pluies drainées par les noues sont aujourd'hui opérationnels.

Sans intervention humaine, la faune et la flore ont d'ailleurs déjà ré-approprié naturellement ce territoire avec l'arrivée de cygnes et de canards et le développement de roseaux, massettes etc...

En parallèle, la végétalisation des parcs autour de ces étangs est

aujourd'hui terminée avec la mise en place d'arbres et arbustes d'essences variées choisis tant pour leur taille et volume que pour la couleur au fil des saisons des feuillages (caduque ou persistant), tout comme pour leur intérêt ornithologique.

C'est ainsi que l'on peut à ce jour repérer 268 espèces :

- 109 arbres-tiges de diverses variétés champêtres telles érables, aulnes, frênes, liquidambar...
- 144 arbustes en cépées, cornouillers, noisetiers, érables, éléagnus...
- 15 conifères, pins divers et mélèzes.

Ce début de printemps a été mis à profit pour installer les espèces dites « couvre-sol » et « vivaces » chacune comportant entre autres, des espèces mellifères favorisant le développement des abeilles et également pour ensemercer les « prairies fleuries » dans lesquelles ont été intégrées des essences anti-moustiques (mélisse, citronnelles, armoise, ...) et dont les tontes retardées devraient amplifier les effets répulsifs.

Viendra ensuite progressivement l'aménagement qualitatif de ces espaces avec l'implantation de jeux dédiés par secteur aux différentes tranches d'âges, de bancs, tables..., donnant ainsi à ces parcs leur destination définitive de parcs publics.

Sans doute vous faudra-t-il encore un peu de patience car, par précaution et pour laisser la nature s'installer à son rythme, ces nouveaux espaces de promenades et de découvertes ne pourront pas être ouverts avant septembre prochain.



Pose de la première pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Vendredi 26 février, la pose de la première pierre a eu lieu en présence des professionnels de santé mais aussi de l'ensemble des partenaires. Hervé Féron les a remerciés chaleureusement pour leur soutien sans faille. Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle était présent ainsi que le Délégué Territorial de l'Agence Régionale de Santé car l'Etat a été très présent à tous les niveaux pour soutenir et apporter des financements à ce projet, Mathieu Klein, Président du Conseil Départemental, et Jacqueline Fontaine, représentant le Président du Conseil Régional de Lorraine, qui tous les deux sont très présents également dans le financement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

La municipalité s'est engagée en maîtrise d'ouvrage dans ce projet pour faciliter la maîtrise opérationnelle qu'assureront ensuite les professionnels de santé. Il a fallu une détermination sans faille et partagée.

Les Ministres de la Ville successifs et la Ministre

des Affaires Sociales et de la Santé ont particulièrement soutenu ce projet. Hervé Féron était même chargé de lire un message de Marisol Touraine qui souhaitait témoigner de son intérêt particulier pour ce projet qu'elle qualifie de remarquable. Le Comité de Sélection Régional de l'Agence Régionale de Santé le 4 octobre 2013 a lui aussi reconnu « la haute qualité du dossier de Tomblaine », considérant que « celui-ci, inscrit dans un programme global de rénovation urbaine, apporte une réponse opportune et pertinente au soutien à l'accès à la santé de populations vulnérables résidant dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ». Le Comité a émis « un avis très favorable sur le projet de santé » et a validé « sans réserve le plan de financement prévisionnel présenté ».



Le docteur Violaine Mauffrey, médecin généraliste et chef de clinique à la Faculté de Médecine, s'est installée à Tomblaine avec les docteurs Anne De Guis et Sylvie Rossignon depuis le 1^{er} février 2015 au cabinet médical 14 rue Pasteur à Tomblaine. Elle y consulte tous les mercredis, jeudis et samedis en partenariat avec ses deux consœurs, complétant ainsi l'offre de soins déjà existante. La nouvelle doctoresse quitte Saint-Nicolas-de-Port où elle était installée jusqu'à présent pour rejoindre Tomblaine et participer à la coordination opérationnelle du projet de Maison de Santé avec le docteur Rossignon et les autres professionnels de santé impliqués dans cette Maison de Santé Pluriprofessionnelle, premier projet lorrain en Zone Urbaine Sensible.

Un quatrième médecin (homme) ainsi que d'autres professionnels de santé, jusqu'alors absents à Tomblaine (psychologue, orthoptiste, ...) rejoindront la structure à son ouverture prévue en mars 2016.

Cette Maison de Santé Pluriprofessionnelle, regroupant dix-neuf professionnels de santé (quatre médecins généralistes, trois kinésithérapeutes, cinq infirmières, un psychologue, un orthophoniste, un orthoptiste, une sage-femme, une diététicienne et deux dentistes) et un laboratoire d'analyses médicales aura pour but de :

- faciliter l'accès aux soins de premier recours à tous les Tomblainois en termes d'accessibilité mais également de disponibilité (plages horaires plus étendues).
- prendre en charge des maladies chroniques et invalidantes de manière collégiale.
- mettre en place des actions de santé publique, de prévention et d'éducation thérapeutique, dans le but de rendre les patients acteurs de leur santé.



Pose de la première pierre.

Cette Maison de Santé qui bordera au cœur de ville la Place des Arts sera idéalement située à proximité de deux lignes de bus, avec de nombreuses places de parking.

Elle sera bien sûr conçue avec les meilleures normes d'accessibilité.

Inauguration de la fresque : Espace Jean Jaurès



L'ex-quartier Jartom se dénomme désormais Cœur de Ville. À l'endroit où des bâtiments de l'ex-rue Louis Blanc ont été démolis, une place prend forme peu à peu, « la Place des Arts » bordée d'un côté par la nouvelle école maternelle et élémentaire Elisabeth et Robert Badinter qui trouve en vis-à-vis la façade de l'Espace Jean Jaurès rénové et agrandi. Sur un troisième côté, dans un an, se dressera la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Sur la Place des Arts seront érigées dans quelques semaines les magnifiques sculptures contemporaines de Philippe Hiquily et de Véronique Didierlaurent, et la place est progressivement végétalisée.

Vendredi 27 mars, c'est la fresque accrochée à la façade de l'Espace Jean Jaurès qui était inaugurée. Cette façade sous forme d'un treillis métallique, résolument futuriste, offre un équilibre en termes de hauteur par rapport aux autres bâtiments qui bordent la place. La dominante grise trouve son contraste dans les portes et huisseries rouges et un écran géant propose par du texte ou des images vidéos les informations au public concernant la vie dans la ville ou les activités des associations. En lettres rouges, on peut lire « Espace Jean Jaurès », ce lieu est une ancienne usine fréquentée aujourd'hui en moyenne par 1.500 personnes par semaine, car devenue un lieu culturel, sportif et de loisirs.

Olivier Gomez est peintre et illustrateur de grand talent, sociétaire de nombreux cercles artistiques régionaux. La Ville de Tomblaine lui a demandé d'offrir une signature extérieure à l'Espace Jean Jaurès. Il s'agissait d'évoquer en façade la diversité des activités proposées à l'intérieur de cet établissement socio-culturel et Olivier Gomez a parfaitement répondu à la demande de la municipalité. La fresque est superbe, on y reconnaît Anne-Sophie Mathis, championne du monde de boxe, Théo Noblet, champion de France de gymnastique, et d'autres acteurs de la vie culturelle ou sportive tomblainoise. Ainsi, le théâtre, la gymnastique, la danse, la boxe se croisent harmonieusement. Olivier Gomez est atteint d'aphasie depuis l'âge de 16 ans et la peinture est aujourd'hui son moyen d'expression privilégié, c'est un artiste reconnu. C'est aussi pour le remercier chaleureusement que cette inauguration spécifique a été organisée et le public a ensuite pénétré pour la première fois dans la nouvelle entrée et dans le hall d'accueil de l'Espace Jean Jaurès.



Le logement

Le logement à Tomblaine est une politique publique qui fait l'objet d'une véritable stratégie concertée et programmée.

→ Pour le logement public :

- Il a bénéficié de l'opération Rénovation Urbaine, avec l'opérateur mmH. Sur les 800 logements de l'ex-quartier Jartom, 4 bâtiments pour 224 appartements ont été démolis. Ces logements ont été reconstruits sur Tomblaine de façon moins concentrée et dans de bien meilleures conditions. Les bâtiments qui n'ont pas été démolis ont tous été résidentialisés et leurs appartements rénovés.
- Dans le Cœur de Ville, des espaces publics ont été conçus et une mixité de l'habitat a été réorganisée.
- Le bâtiment « Le Chardon Rouge » a été complètement restauré par la SLH pour un coût de réhabilitation de 2.500.000 € HT, 33 logements sont revenus à l'état neuf avec un système de chauffage par géothermie, 14 forages dans le sol, une pompe à chaleur, deux chaudières à condensation et une isolation renforcée, murs et fenêtres. La consommation d'énergie sera divisée par 4.
- Les 49 pavillons de Batigère du boulevard Tolstoï sont en parfait état car encore assez récents.
- Batigère a réalisé 22 logements qui sont habités depuis le 1^{er} février 2015, avenue de la Paix, avec du parking en sous-sol et en extérieur. Là encore, l'habitat public propose de la qualité.
- Batigère travaille sur un autre projet avenue de la Paix pour une trentaine de logements très prochainement.
- Chacun se souvient du bâtiment des 49 et 51 rue Pasteur, particulièrement dégradé. C'est l'OPH de Nancy qui a racheté ce bâtiment et qui a réalisé là aussi un important travail de réhabilitation. Répondant parfaitement à la demande de la municipalité, l'OPH de Nancy a aménagé les extérieurs, la cour, les places de stationnement, la gestion des containers poubelles, rénové les façades et restauré complètement les appartements qui ont été livrés en état neuf pour de nouveaux locataires, les chaudières et les ventilations ont été remplacées, les menuiseries PVC contrôlées, les portes palières et les équipements sanitaires ont été également changés, les cages d'escaliers ont été remises aux normes électriques, les boîtes aux lettres remplacées, ...





→ Sur le parc privé :

Depuis juillet 2011, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se déroule sur la commune de Tomblaine. Il s'agit de :

- lutter contre l'habitat indigne et très dégradé,
- aider les propriétaires occupants les plus modestes à réhabiliter leur logement,
- prendre en compte les besoins d'adaptation liés à la perte d'autonomie (handicap et vieillissement),
- développer des techniques visant à lutter contre la précarité énergétique, maîtriser les énergies et réduire les charges,
- remettre sur le marché des logements inoccupés,
- développer et redéployer une offre locative privée à loyers maîtrisés.

Dans le cadre de cette OPAH, au total, 592.787 € d'aide ANAH et ASE ont été alloués et 29.049 € ont été accordés par la Ville de Tomblaine et le Grand Nancy. A noter que les travaux générés représentent 1.060.959 € en faveur des artisans, petites et moyennes entreprises.

Et toujours dans le parc privé, depuis janvier 2009, la Ville de Tomblaine a conventionné avec la SPL Grand Nancy Habitat pour engager une campagne de ravalement de façades qui permet d'aider financièrement les propriétaires occupants. La campagne se développe par secteurs et permet d'améliorer qualitativement notre ville sur le plan de l'esthétique mais également en termes d'isolation.



C'est l'ensemble du parc public et privé de Tomblaine qui est ainsi progressivement revalorisé dans le souci toujours de mieux penser l'accessibilité, l'isolation, les économies d'énergie et la qualité de vie des habitants. C'est pour cela que vos élus se sont battus pour qu'une partie de Tomblaine soit classée dans la nouvelle Politique de la Ville en « Quartier Prioritaire ». Cela permettra en partenariat avec mmH dès 2016 d'entreprendre un projet ambitieux de rénovation, d'isolation et de résidentialisation des bâtiments de l'avenue de la Paix.

Rappel : Rue Jules Ferry, pensez à la sécurité de nos enfants !

A la demande des parents d'élèves et des enseignants, depuis le 1^{er} septembre 2014, par arrêté du Maire, la rue Jules Ferry est en circulation interdite sauf riverains. Des parkings sont à la disposition des parents, au niveau de la Mairie et de la rue des Laboureurs, **permettant ainsi aux parents de se stationner et d'emmener à pied les enfants en toute sécurité à quelques dizaines de mètres.**

Une campagne de sensibilisation a été mise en place (courriers aux parents, article de presse sur le Tomblainois, site internet de la ville, suivis de rappels à l'ordre pour les rares adultes qui ne respectaient pas la nouvelle règle.)

Malgré tout cela, certains persistent à emprunter la rue Jules Ferry. **Ils seront à l'avenir verbalisés.** (L'article R412-28 du Code de la route - contravention de 4^e classe, qui correspond à une amende forfaitaire de **135 €**, pouvant être minorée à **90 €** ou majorée à **375 €**.)

Il s'agit de la sécurité de vos enfants.

Merci à tous de le comprendre.



Rappel : Rue Aristide Briand

Lors de la réunion du 24 octobre 2014, les riverains de cette rue ont demandé certains aménagements, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la Ville de Tomblaine ont réalisé tous les aménagements demandés.

La circulation est interdite sauf riverains dans cette rue pour des raisons de sécurité, ***l'accès à la rue Aristide Briand par le boulevard Jean Jaurès est interdit à tout le monde. Cette interdiction est matérialisée par un panneau sens interdit.*** Malgré le sens interdit, certains riverains continuent à rentrer par le boulevard Jean Jaurès, des rappels ont été faits.

Là aussi les contrevenants seront désormais verbalisés. (L'article R412-28 du Code de la route - contravention de 4^e classe, qui correspond à une amende forfaitaire de **135 €**, pouvant être minorée à **90 €** ou majorée à **375 €**.)



Le Conseil Municipal d'enfants chez les Sapeurs-Pompiers



Dans le cadre de leur formation, les jeunes élus du conseil municipal d'enfants avaient déjà pu visiter l'hôtel de Ville de Tomblaine, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Assemblée Nationale. Fin 2014, c'est avec beaucoup d'impatience et d'intérêts qu'ils ont visité la caserne des Sapeurs-pompiers de Tomblaine.

Le petit groupe a été accueilli par Cédric, pompier professionnel, qui l'a guidé dans toute la caserne.

Les enfants ont pu découvrir des lieux fantastiques, le musée avec des vieux casques et les vestiaires. La visite s'est poursuivie au garage dans lequel les camions rouges alignés attendaient les enfants. Cédric a détaillé le parc de la caserne véhicule par véhicule, ainsi que les tenues et le matériel et a expliqué dans quel cas ils sont utilisés.

Pour clôturer cette visite Cédric a proposé aux enfants de monter à l'intérieur d'un camion, coiffé du fameux casque des pompiers. Cette visite aura peut-être suscité de futures vocations chez les jeunes élus.

Santé

Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, samedi 18 octobre la municipalité a organisé un petit-déjeuner convivial d'information et de sensibilisation à la prévention contre le cancer du sein.

Les responsables de l'association Symphonie ainsi que la cinquantaine de personnes présentes ont pris part à cette matinée d'échanges autour de ce sujet délicat. C'est une démarche très intéressante et on peut constater que les participants sont différents d'année en année.



Il y a donc là une véritable sensibilisation, une envie aussi de partager des expériences, voire des émotions. Mesdames Rossignon et Cottoni, médecins de Tomblaine, ont participé à cette rencontre.

On a pu noter également dans l'assistance, la présence de Philippe Kowalski, Président du Canoë-Kayak Club de Nancy-Tomblaine qui a organisé en 2014 la participation d'une vingtaine de femmes de l'association Symphonie, pour la plupart atteintes du cancer du sein, à la Vogalonga, une course de 40 km en dragon boat en traversée de Venise.

Des images de cette belle aventure ont été projetées.

Hervé FERON a rappelé que chaque année, au mois d'octobre, la municipalité demande à ce que le Vieux Pont de Tomblaine soit illuminé toutes les nuits en rose et surtout une démarche au-delà de la symbolique qui consiste à ce que toutes les employées de la commune de Tomblaine puissent aller passer des tests de dépistage sur leur temps de travail sans perte de salaire. Cette possibilité a été mise en place depuis trois ans à la Mairie de Tomblaine.

État civil

Naissance



Bienvenue à Marcus

Le 18 décembre, le conseil municipal a offert un cadeau à Marcus Wagner, qui a vu le jour le 2 octobre 2014. Marcus est le fils de Géraldine et Jonathan Wagner, employé municipal.

A la naissance, Marcus pesait 3 kg 930 et mesurait 52 cm. Marcus a un grand frère de 4 ans qui se prénomme Jules.

Les membres du conseil municipal ont félicité les heureux parents Jonathan et Géraldine et ont souhaité la bienvenue au bébé.

Le Parrainage Civil

Le Parrainage Civil, appelé aussi Parrainage Républicain, est un acte laïc et symbolique. Il tire ses origines de la 1^{ère} République qui, en laïcisant l'état civil, en a confié la tenue des registres aux officiers municipaux. En toute logique, comme elle instituait un acte de naissance civile, un mariage civil et un enterrement civil, elle pensa qu'il serait bon de prévoir un Parrainage Civil. Il fut institué le 20 Prairial de l'An II par Robespierre. Ce texte n'a jamais été abrogé, le Parrainage Civil est donc toujours un acte légal.

A Tomblaine, la municipalité, profondément attachée au principe de laïcité, estime que le choix d'une religion est une question individuelle et que le Parrainage Civil n'est pas à l'opposé du baptême religieux. Elle continue donc de célébrer le Parrainage Civil qui constitue un engagement moral (dépourvu de toute conséquence juridique) de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition, souscrit par les parrains et marraines.



Souvenirs

Camel Arbouze

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Camel Arbouze, la maladie l'a emporté le 11 décembre dernier, à l'âge de 37 ans.

Natif de Tomblaine, Camel a passé sa plus tendre enfance dans le quartier « JARTOM » avec toute sa famille. Aimé et très apprécié, il était une figure emblématique de son quartier.

Entré à la ville de Tomblaine le 3 juillet 2006 en contrat aidé (CAE) au restaurant scolaire, il est nommé le 17 juillet 2008 Adjoint Technique de 2^{ème} classe.

En 2009, il occupe les fonctions de responsable de la cuisine centrale municipale où il encadre une équipe de 8 agents. Camel était un grand professionnel aimé par ses collègues, mais aussi par les enfants.

Avec sa compagne, Camel était un papa heureux de 2 petits garçons.

Elus, personnels municipaux, mais aussi toutes les personnes qui fréquentent le restaurant municipal, ont une pensée particulière pour toute sa famille.



Dans la continuité de notre premier bulletin, il nous semble important de préciser notre position vis à vis de la construction de la Maison de santé pluri-professionnelle.

Nous avons toujours soutenu ce projet et n'avons jamais mis en doute la nécessité de voir s'installer sur notre commune, un tel établissement facilitant l'accès aux soins des Tomblainois. Le regroupement de 17 professionnels de santé, y compris un laboratoire d'analyses, est sans conteste un service utile pour la population.

Notre préoccupation est d'ordre financière, car le coût n'a cessé d'évoluer à la hausse, ce qui pourrait s'expliquer par les améliorations apportées au bâtiment, mais aussi par des coûts d'études de sol, et d'aménagements non prévus initialement.

Les subventions espérées ne sont pas toutes acquises, obligeant à plus d'emprunts si elles n'étaient finalement pas accordées.

L'autofinancement de la Maison de santé (les loyers perçus devant compenser le remboursement de l'emprunt) serait alors compromis.

Lorsque le plan de financement sera définitif, les craintes financières qui nous préoccupent à ce jour, seront levées.

Les élus de la liste DEMAIN TOMBLAINE

.....

Lors du Conseil Municipal du 23 mars 2015, Grégoire Ruhland, Adjoint au Maire délégué aux Finances, a présenté le compte administratif 2014 puis le budget primitif pour l'année 2015. Tout a été voté à l'unanimité, sans le moindre commentaire, sans la moindre critique apportée. Il est vrai que le travail qui a été réalisé par vos élus a permis de consolider les équilibres budgétaires de la Ville de Tomblaine. Notre projet est ambitieux, ça se voit, ça se dit, tout le monde s'entend pour reconnaître le développement harmonieux de Tomblaine tout en préservant la qualité du service public et la maîtrise budgétaire.

Nous regrettons qu'à plusieurs reprises, les élus d'opposition n'aient pas voté le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle car ce projet est d'intérêt général. Il permettra l'accès aux soins pour tous, il rend notre ville attractive et là encore, avec l'appui du Député-Maire et de Jean-Pierre Laurency, Conseiller Général, nous avons su mobiliser toutes les participations financières. L'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional nous permettent d'offrir à la population tomblainoise une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui ne lui coûtera rien. Nous remercions tous ces partenaires en regrettant que la Communauté Urbaine du Grand Nancy ne souhaite toujours pas participer à cet investissement. Quant aux élus de l'opposition municipale, ils sont en pleine contradiction puisqu'après ne pas avoir voté le plan de financement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à plusieurs reprises, lors de ce dernier Conseil Municipal, ils ont voté la délibération alors qu'aucun nouvel élément n'était apparu.

Pour la liste « À Gauche pour Tomblaine ».

"Aux Actes Citoyens"

24^{èmes} Rencontres Théâtrales de Tomblaine

**DU 23
AU
30 mai
2015**



**Espace Jean Jaurès
3 avenue de la Paix
54510 TOMBLAINE**

**Réservations
03.83.33.27.50**

Festival " Aux Actes Citoyens " 2015

J'avais un beau ballon rouge - Romane et Richard Bohringer
Samedi 23 mai

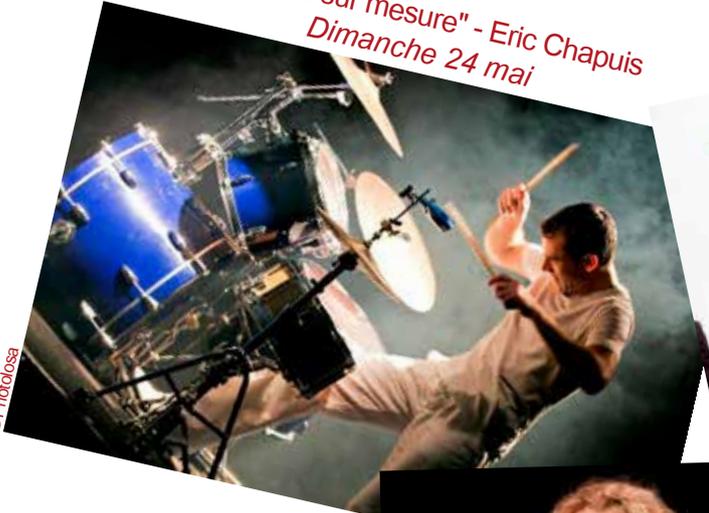


© Eric Didym

L'Italie avec Carlo Boso et la compagnie Alegria
Dimanche 24 mai

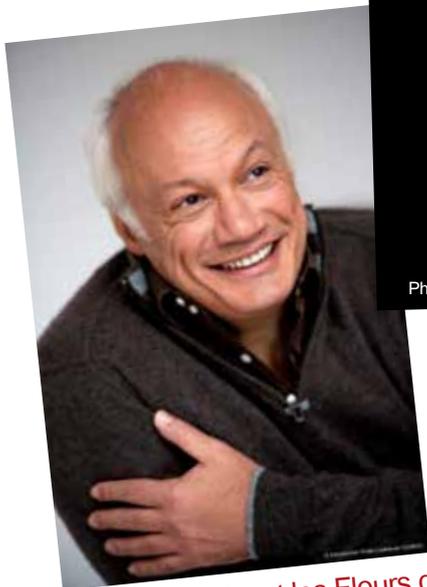


" une vie sur mesure" - Eric Chapuis
Dimanche 24 mai



© Photolosa

Smashed - (Angleterre)
Mercredi 27 mai



Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran
Eric-Emmanuel Schmitt
Jeudi 28 mai



Photo © Pascal Chantier

" La Vénus au Phacochère " - Alexandra Lamy
Vendredi 29 mai



" Cuche et Barbezat rallument le sapin "
(Suisse)
Samedi 30 mai

L' 😊 à la Bouche

A votre service depuis 2005

Retrouvez un large choix parmi nos produits faits maison :

- Sandwichs & Assiettes
- Spécialités turque : **9 avenue de la République**
- * Kebab **54510 TOMBLAINE**
- * Moussaka **- 03.83.38.19.69 -**
- * Aubergines Farcies
- * Couscous
- Pide & Lahmacun

Rejoignez-nous sur Facebook pour profiter des Bons plans ...



L'ô à la Bouche – Tomblaine



CHANSON FRÈRES CHARCUTERIE TRAITEUR

Du frais dans votre assiette

Charcuterie artisanale depuis 1957
Assiette fraîcheur
petits pâtés, tourtes
sandwichs variés
...



13,
boulevard Barbusse
54510 TOMBLAINE

03.83.29.59.91



MAINTENANCE ET
EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

ENERLOR SAS

12 Rue de la Seille
54320 MAXEVILLE

Tél. : 03 83 57 47 90 - Fax : 03 83 56 11 46

contact@enerlor.com

Contact : M. DRON Eric - Président



INSTALLATION CHAUFFAGE
PLOMBERIE VENTILATION

SANI-NANCY SAS

6 Allée des Grands Pâquis
54180 HEILLECOURT

Tél. : 03 83 51 30 91 - Fax : 03 83 51 25 70

sani.nancy@free.fr

Contact : M. DRON Eric - Président

TOMJOUETS.COM

Maquette, miniatures, circuits, figurines, jouets de collection, accessoires
+ de 20000 références disponibles

30 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
54510 TOMBLAINE
03.83.21.07.44

BCC
 GROS ŒUVRE-VRD-TERRASSEMENT
 183, rue de la Rotonde - BP 15
 54670 CUSTINES
 Tél. 03 83 20 95 83 - Fax 03 83 20 94 16
 Mail : bcc5@wanadoo.fr

Notre Métier
Nos réalisations

DJ FAB

Portable : 06.81.39.23.03
 Site Web : <http://www.djfabanim.fr>
 E-mail : fabrice_stephan@orange.fr
 Sound-Cloud : [djfab-1502](https://www.soundcloud.com/djfab-1502)

La société Fab Anim prend note de vos envies concernant la mise en place de la partie dansante et réalise l'événement de vos rêves. Vous rencontrerez le DJ qui allumera la piste et remplira votre salle des sons dont vous raffolez.

**GARAGE
 JEANMAIRE
 S.A.S**

Vente véhicules neufs et d'occasion
 Réparation toutes marques
 mécaniques et carrosserie

5 rue Camélinat - 54510 TOMBLAINE

Tél : **03 83 29 41 26**
 Fax : 03 83 20 95 14

ATELIERS CINI S.A.

ETUDE ET REALISATION D'OUTILLAGES

PROTOTYPES	- plastiques - usinés - tôles	SERIES	- modèles de fonderie - moules - moyens de contrôle
-------------------	-------------------------------------	---------------	---

Certifié ISO 9001 version 2008

107-109 bd Tolstoï - BP 87
 54510 TOMBLAINE - NANCY

Tél. : 03 83 18 13 13
 Fax : 03 83 18 13 14

e-mail : cini@cini.fr
www.cini.fr



Des professionnels au service
de votre pouvoir d'achat

LA PREUVE

POUR VIVRE MOINS CHER AU QUOTIDIEN

50 PRODUITS **BIO** AUCHAN

1€

À MOINS DE

SELF - DISCOUNT

350 PRODUITS À MOINS DE 1€

LA PREUVE

POUR VIVRE MOINS CHER AU QUOTIDIEN

LOUEZ C'EST MOINS CHER!

EXEMPLE :

SHAMPOOINEUSE MOQUETTE À EXTRACTION

20€⁰⁰/JOUR

Service Location Auchan Tomblaine

DES FRUITS & LÉGUMES À MOINS DE 1€

Votre magasin Auchan Tomblaine vous accueille du Lundi au Jeudi de **8h30 à 21h**, Vendredi et Samedi de **8h30 à 22h**.

BOSPHORE II

Restauration rapide, Kebabs, sandwicheries

Ouvert 6/7 J
du mardi au samedi
de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 22 h
Le dimanche de 12 h à 14h
et de 18 h à 22 h

03 83 21 47 89

Bosphore II a été élu
le meilleur kebab de France en 2014 et 2015

Les pirates

Coiffure MIXTE

SUR RENDEZ-VOUS
Ouvert le midi

34 Bld Barbusse
54510 TOMBLAINE
Tél. : **03 83 36 82 41**

24 € pour elle / 14 € pour lui
Ouvert le lundi de 13 h 30 à 18 h

MAISON JORY

Boulangerie - Pâtisserie
depuis 1959

Ouverture,
mardi, jeudi, vendredi et samedi :
6h/13h30 - 15h30/19h30
mercredi : 6h/19h30